

Archives ouvertes du IIAC sur Hal-SHS
<http://halshs.archives-ouvertes.fr/IIAC>

Les pays de Pierre Foncin

Sylvie Sagnes*

2005, Ethnographies comparées (revue électronique), n° 8 (Pays, terroirs, territoires, présenté par Arnaud Chandivert), 22 p. (61000 signes)

<http://recherche.univ-montp3.fr/mambo/cerce/r8/s.s.htm>

halshs-00138208 - Mise en ligne 23/03/2007

oai:halshs.archives-ouvertes.fr:halshs-00138208

<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138208>

* Chargée de recherche au CNRS (IIAC CNRS UMR8177/EHESS LC12)

Hôtel de Vigny 10 rue du Parc Royal 75003 Paris (France)

sylviesagnes@wanadoo.fr

IIAC - Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain

LAHIC-IIAC - Laboratoire d'anthropologie et d'histoire de l'institution de la culture

<http://www.lahic.cnrs.fr/spip.php?article31/>

N°8
Printemps 2005
PAYS, TERROIRS, TERRITOIRES

Les pays de Pierre Foncin

Sylvie Sagnes

Salle des ouvriers, théâtre de Bergerac, 5 septembre 1885. La petite sous-préfecture de Dordogne accueille le premier Congrès régional des Sociétés de Géographie du Sud-Ouest, organisé dans la mouvance et sur le modèle du Congrès national de Géographie. A n'en pas douter, c'est son droit d'aînesse qui vaut à Bergerac le privilège d'organiser ce premier congrès. Avant Périgueux, Agen, Mont-de-Marsan, La Rochelle, Tarbes,... elle a été, en effet, en 1878, la première des sections locales du Groupe géographique du Sud-Ouest à voir le jour dans l'orbite de la Société « mère », la Société de Géographie commerciale de Bordeaux (Depping, 1881). Un même homme, Pierre Foncin, a encouragé la création de la Société bordelaise (1874) et présidé à la formation des sections locales ainsi qu'à leur réunion au sein de la fédération régionale. Arrivé en poste à Bordeaux en 1869 après avoir enseigné à Carcassonne, Troyes et Mont-de-Marsan, ce jeune professeur d'histoire a su mettre à profit son séjour bordelais pour donner à sa carrière une impulsion (Ozouf-Marignier, 2001) qui, dès 1879, le conduit au rectorat de Douai, avant de l'emmener au Ministère de l'Instruction Publique où l'a appelé Paul Bert en 1881 (Havelange *et al.*, 1986). A l'heure où s'ouvre le congrès de Bergerac, les fonctions d'inspecteur général qu'il remplit en Algérie et en Provence depuis 1882 le retiennent loin de ses amis aquitains, à moins que son engagement au sein de la toute jeune Alliance française, au titre de secrétaire général, ne motive son absence. En dépit de cette défection prévisible, les organisateurs lui ont décerné la présidence du congrès, et c'est par procuration, par la voix du commandant Bonetti, que « le grand promoteur du mouvement géographique dans la région du Sud-Ouest » s'acquitte de sa tâche. Le vice-président de la Société de géographie commerciale de Bordeaux prononce donc le discours qu'a eu le temps de préparer et d'envoyer Foncin (Foncin, 1885).

Après les remerciements et les félicitations d'usage à l'adresse des membres de la section de Bergerac, Foncin entame un plaidoyer en faveur de « l'étude de la géographie locale ». Peut-il espérer meilleure opportunité que celle que lui offre la tenue de ce congrès régional pour promouvoir ce type d'orientation ?

Rappelons qu'en ces années 1880, la géographie de la petite patrie n'intéresse qu'accessoirement, contrairement à ce que l'on pourrait supposer, les milieux érudits, ceux de province y compris. Les sociétés de géographie provinciales se caractérisent encore, à vrai dire, par un recrutement, des préoccupations et des ambitions très semblables à ceux de la Société de Géographie. Émanant conjointement des milieux édilitaires et économiques, elles attirent en leur sein non seulement des professeurs de collèges ou de lycées, des inspecteurs, préfets et sous-préfets mais aussi des négociants, courtiers de marchandises, armateurs et capitaines au long cours qui privilégient les récits de voyage et la géographie coloniale. Toutefois l'appel de Foncin ne résonne pas telle une voix dans le désert : la géographie de la France prend par ailleurs son essor, à l'imitation de la géographie de l'Allemagne (Broc, 1977), sous l'impulsion d'un certain Paul Vidal de la Blache et de l'École française de Géographie naissante (Broc, 1974 ; Berdoulay, 1981). Bien que bref, le message de Foncin ne se ramène pas pour autant à une simple intention ; il propose, sinon une méthode raisonnée et éprouvée, un cadre, en l'occurrence celui des pays. Et Foncin de concentrer, plus d'ailleurs qu'il ne le développe, ce qu'il écrira sur cette division territoriale au cours des deux décennies qui suivent.

Il donne tout d'abord une définition du pays, cela en termes de vérité et d'authenticité : « Le pays, en effet, l'ancien « pagus » gaulois, telle est la véritable molécule géographique de notre vieille France ; telle est la cellule qui, dans la ruche nationale, a survécu à toutes les constructions adventices des gouvernements et des administrations », affirme-t-il avant d'opposer le pays à ces autres « cadres tout fictifs et artificiels » que sont la commune, le canton, l'arrondissement et le département « qui la plupart du temps, ne correspondent à rien de naturel, de complet, ni de vivant » (Foncin, *op. cit.* : 503). Et déjà en 1885, il suggère un « retour » à ces divisions territoriales : « on peut se demander si le répertoire de ces pays, une fois méthodiquement dressé, ne recevrait point par la force des choses (...) quelque application utile, même dans le domaine administratif ou politique » (*ibid.*). Enfin, ce texte de 1885, contient en germe l'idée d'une enquête collective : « J'ai toujours rêvé pour ma part de collaborer à la confection d'un vaste catalogue de tous les pays de France (...). Eh bien ! que les Sociétés géographiques se mettent à l'ouvrage, qu'elles entreprennent de tracer un portrait exact de chacun des pays de France, et de toutes les peintures particulières résultera un vaste tableau national, une image de la patrie, qui bientôt sera populaire » (*ibid.*). Déclinée en quelques paragraphes, la variété des approches (définition, application politique, enquête) ne surprend pas de la part d'un savant de l'envergure de Foncin. Elle est pour tout dire à l'image du personnage, de son parcours, de son œuvre.

Comme le suggère l'esquisse biographique qui précède, Foncin (1841-1916) était d'abord un savant partagé entre l'histoire et la géographie. A cette double

inscription disciplinaire, Foncin ajoute une relative diversité de postures. Enseignant, inspecteur, auteur de manuels scolaires, directeur de collection pour l'enseignement primaire chez Colin, président de la Mission laïque française, collaborateur de Ferdinand Buisson, Foncin décline à l'envi, tout au long de sa carrière, ses talents de pédagogue. Et comme si sa polyvalence ne trouvait pas dans la science et l'enseignement suffisamment de raisons de s'exprimer, son militantisme, lui aussi multiforme, enrichit encore sa trajectoire. On retiendra simplement ici de ses combats, ceux menés au nom de l'idée coloniale : au sein de la Société de géographie commerciale de Bordeaux, il défend le principe d'une géographie appliquée, et, dès 1883, il participe avec non moins de passion à la mission civilisatrice de la France au sein de l'Alliance française dont il est l'un des principaux fondateurs. La pluralité de ses attaches institutionnelles et de ses engagements personnels lui donne accès à différentes sphères de production de savoir, aussi bien locales (Sociétés savantes de Bordeaux, Carcassonne, Lille...) que nationales (Ministère de l'Instruction publique, Société de Géographie, Fédération française régionaliste...). Son œuvre se déploie de fait sur un large éventail d'objets allant de la Cité de Carcassonne au Ministère Turgot, de la réforme administrative de la France au pays des Maures et de l'Estérel, de Gallieni à l'Algérie. Ainsi, non content de jouer des cadres disciplinaires, des genres et des objets, la curiosité de Foncin s'accommode-t-elle de notables variations d'échelle.

Si l'histoire n'a pas complètement oublié Foncin, elle réserve cependant à son œuvre un traitement très compartimenté, le personnage intéressant de manière toujours partielle les spécialistes, qui de l'histoire de l'école, qui de l'épistémologie géographique, qui de la francophonie. De la même façon, son intérêt pour le pays n'a jamais vraiment fait l'objet d'un regard globalisant. Certes Foncin est toujours cité, aux côtés de Paul Vidal de La Blache et de Lucien Gallois, dès qu'il s'agit de rendre compte de la genèse de cette catégorie territoriale qu'est le pays (Bleton-Ruget, 2001 ; Gonzalez, 1993) ; mais sa contribution n'est jamais analysée de manière individualisée comme l'ont été celles des deux autres géographes (Robic, 1996 ; Robic, Ozouf-Marignier, 1995 ; Chamboredon, 1988). Sans compter que l'on n'en retient généralement que les projets de réforme administrative exposés dans *Les pays de France. Projet de Fédéralisme administratif* (Foncin, 1898), pour ignorer assez unanimement la kyrielle de publications connexes qui révèlent et précisent l'approche multiforme de Foncin en germe dans le discours de Bergerac (Foncin, *op. cit.*, 1900a, 1900b, 1903, 1910).

Qu'en est-il donc, plus précisément, de ces différentes postures à l'égard des pays ? Quelle en est la spécificité dans le contexte savant et idéologique de ces trois premières décennies de la Troisième République ? Quels échos rencontrent-elles ? La saisie de nuances, de bémols dans le concert des voix qui

s'élèvent alors pour chanter le pays, leur restitution, la mesure de leur réception peut apparaître comme un objectif secondaire, voire accessoire. Moins si l'on considère les enjeux politiques et scientifiques inhérents à la détermination et à l'adoption de cette division du territoire. En fait, les débats que suscite le pays posent en filigrane la question de la « bonne » échelle du local, de ses dimensions et de sa configuration idéales : ainsi, en pensant pays, le politique — et le décentralisateur en particulier — rêve-t-il d'un cadre administratif nouveau, pendant que le géographe, suivi de l'historien et du sociologue, part en quête d'un cadre d'étude pertinent. Foncin, en somme, réfléchit pour tout le monde, et les différences qu'il introduit ne revêtent que plus d'intérêt dans la mesure où elles participent d'une synthèse, dont on peut faire l'hypothèse qu'elle coïncide avec un moment des pays.

« La véritable molécule géographique de notre vieille France »

A quoi donc correspond le pays de Foncin ? A quoi tient cette vérité, cette authenticité que Foncin lui reconnaît et qu'il défend déjà avec ardeur en 1885 ? Le pays apparaît d'abord comme une « petite contrée naturelle » : « Chaque pays est un berceau sculpté par la nature, doté par elle d'un charme particulier et d'un parfum vivant », explique l'Inspecteur le 30 juillet 1904 aux élèves du lycée Hoche, à l'occasion de la distribution des prix (Foncin, 1904). Plus précisément, le théâtre du pays obéit à la règle des trois unités : de sol, de climat et de végétation. Et parce qu'il est « plus près que nous de la nature », le paysan, contrairement au citadin, « en a gardé le sens » (Foncin, 1898 : 31). En l'occurrence, l'acuité de l'intuition paysanne est tout autant affaire de reconnaissance que d'appartenance. Le pays, c'est le territoire du paysan, et il ne saurait en aller autrement dans la mesure où l'unité de nature induit l'unité de culture. La correspondance doit s'entendre doublement : non seulement le pays est un terroir, un espace agricole singulier, mais aussi, culturellement parlant, « le creuset d'un peuple en miniature que la communauté des besoins et des ressources, puis des traditions, des souvenirs et du langage, enfin des devoirs, a lentement organisé » (Foncin, 1904). Enfin, il s'agit d'une division fondée en histoire puisque le pays n'est autre que la survivance du *pagus* gaulois. Sous la plume de Foncin, le pays apparaît ainsi paré de toutes les légitimités (nature, culture et histoire), et de fait, la rhétorique verse aisément dans le registre inverse, celui de l'inauthentique et de l'artifice, dès lors que sont évoqués, pour aussitôt se voir disqualifiés, tous les autres types de division territoriale.

En matière définitionnelle, l'économie d'arguments et de preuves dont fait montre Foncin surprend quelque peu eu égard au nombre de textes qu'il consacre à la question. Jamais le géographe ne saisit l'opportunité d'une

nouvelle publication pour étayer, plus solidement qu'il ne s'y est employé précédemment, les trois fondements du pays, en nature, culture et histoire. Serait-ce parce que l'évidence se passe de démonstration ? S'agirait-il de ne pas donner prise au doute et à la contre argumentation ? Plus sûrement, l'on peut s'autoriser à penser que Foncin prêche un public converti, acquis à cette triple définition des pays. Celle-ci mûrit en fait depuis longtemps déjà. La paternité en revient aux « géologues », comme se désignaient eux-mêmes les pionniers de la géologie, qui, cherchant à échapper aux cadres administratifs et politiques qu'impose l'Histoire du haut de son autorité de discipline solidement assise, s'emploient à définir des régions naturelles. La détermination de ces dernières a alimenté force débats s'agissant du choix des critères pertinents : vivement opposés à la théorie des bassins fluviaux, ceux qui ne juraient que par le caractère des sols, peinaient eux-mêmes à s'accorder quant à la prévalence de la nature minéralogique et chimique des roches ou quant au primat de leur âge (Gallois, 1908). En 1844, le Belge J.-Baptiste d'Omalus d'Halloy ne fait pas preuve d'une très grande originalité dans les pages du *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, tandis qu'il propose d'écarter les divisions politiques qui ne présentent que des inconvénients, pour préférer les « divisions géographiques », « déterminées par des causes géographiques » ou « naturelles ». De manière plus innovante, il propose tout à la fois de généraliser ce choix, y compris aux « divisions inférieures » et de réhabiliter les noms de ces contrées.

« Quand ils (les géographes) éprouvent la nécessité de citer une division de cette nature, (...) ils se croient obligés d'employer un correctif et de dire la contrée vulgairement désignée par tel nom. (...) Cependant, bien loin de voir dans cette application du mot vulgaire une cause de mépris, on devrait, au contraire, y voir un titre d'illustration, car si une dénomination qui n'est soutenue par aucune disposition du pouvoir, peut s'établir ou se maintenir dans l'usage vulgaire, c'est qu'elle satisfait à un besoin en donnant un moyen plus facile de désignation ou en établissant une division plus naturelle que ce qui est consacré par les dénominations ou les démarcations politiques. Je pense donc que c'est à ces subdivisions vulgaires que l'on doit donner la préférence pour les descriptions géographiques, et qu'il serait, en conséquence, à désirer que l'on parvint, non seulement à connaître toutes les divisions de ce genre qui sont en usage, mais aussi que l'on cherchât à les régulariser et à les rendre applicables à toute la terre » (Omalus d'Halloy, 1844 : 198).

Relayée par les auteurs de *la Carte géologique de la France*, Dufrenoy et Élie de Beaumont (1841), la résolution par le nom de l'épineux problème de l'identification des régions naturelles offre une alternative inattendue aux attermolements des géologues. Celle-ci postule que les noms « vulgaires », parce que maintenus dans l'usage et ce, bien qu'absents de la nomenclature administrative, ne peuvent désigner que des régions naturelles, en même temps

qu'ils semblent indiquer, chez ceux qui y recourent, quelque chose de l'ordre d'une conscience territoriale. En d'autres termes, à l'ancienneté et à la stabilité de ces dénominations correspondent l'ancienneté et la stabilité des territoires désignés, le sens commun géographique renvoyant ni plus ni moins au système des régions naturelles.

Dans le brouhaha des débats qui agitent la discipline balbutiante, tandis que la région naturelle s'impose et avec elle sa délimitation par le recours au nom, l'idée d'un déterminisme du sol, nourrie de la théorie des climats de Montesquieu et de la théorie des milieux d'Humboldt, fait parallèlement son chemin : à un terrain donné, correspondrait un type de population particulier. Les géologues développent ainsi l'idée de « l'influence du sol local », d'un déterminisme géologique rendant raison des différences observables d'une population à l'autre. « Nos départements granitiques produisent, sur tous les usages de la vie des hommes, d'autres effets que le calcaire : on ne se logera, on ne se nourrira, le peuple, on peut le dire, ne pensera jamais en Limousin ou en Basse-Bretagne, comme en Champagne ou en Normandie. Il n'est pas jusqu'aux résultats de la conscription qui n'aient été différents, et différents d'une manière fixe sur les différents sols » (Cuvier, 1818 : 127). Et ce déterminisme est tel, qu'inversement « dans les pays où les lois, le langage sont les mêmes, un voyageur exercé devine par les habitudes du peuple, par les apparences de ses demeures, de ses vêtements, la constitution du sol de chaque canton, comme d'après cette constitution, le minéralogiste philosophe devine les mœurs et le degré d'aisance et d'instruction » (*ibid.* : 126-127).

Dans les années 1850, deux érudits de province, Antoine Passy et Victor Raulin opèrent la jonction entre l'idée déjà bien feuilletée de division naturelle et culturelle et le *pagus* que les historiens, au même moment, hésitent à ressusciter¹, pour les fondre dans la notion de pays. Ces deux érudits, qui selon toute vraisemblance ne se lisent pas, ont en commun leur stature de savant moyen. S'ils parviennent à s'illustrer localement, qui à Évreux, qui à Bordeaux, ils ne percent pas véritablement à l'échelle nationale. Cette position médiane leur vaut sans doute d'être éclipsés, ou du moins escamotés, de la genèse des pays, au bénéfice de savants de plus grande envergure tels Foncin et Vidal de la Blache. L'omission est certes excusable tant inattendu peut *a priori* sembler, de la part de savants provinciaux, le résultat obtenu, à savoir l'invention d'une division géographique. Pourtant le contexte savant de ces années 1850 prédispose à un tel « miracle ». Comme le fait remarquer à juste titre Thierry Gasnier, triomphe alors le point de vue de l'antiquaire contre celui du jacobin, à

¹ Présent sous la plume des historiens (d'Anville, Dom J. Martin) du XVIII^{ème} siècle, le *pagus* disparaît des pages que consacrent à la Gaule la majorité des auteurs de la première moitié du XIX^{ème} siècle (J. Michelet, J. Picot, A. Thierry, L. Dussieux,...). Cette éclipse des *pagi* et leur retour hésitant ont toute raison d'être au lendemain d'une Révolution qui n'aspire qu'à construire un peuple et un territoire homogènes, une République « une et indivisible ».

la faveur d'un foisonnement sans précédent des savoirs du local, issus précisément du local, c'est à dire produits localement par des savants locaux (Gasnier, 1992). En somme, Raulin et Passy vont au bout de cette logique : après avoir travaillé, soit dans le cadre ancien des provinces d'Ancien Régime (Raulin, 1859), soit dans le cadre tout neuf des départements (Raulin, 1847 ; 1858 ; 1874/75 ; 1874-88-97 ; Passy, 1832 ; 1874), à parfaire la connaissance géologique de leur petit coin de France, nos deux érudits en viennent à penser en tant qu'objet ce qui n'était qu'un cadre et à procéder à sa conceptualisation. Raulin, le premier, s'y essaie, à partir de ses observations sur l'Aquitaine et des arguments fournis par la tradition savante (Raulin, 1852). Une demie-décennie plus tard, Passy, plus détaché de son terrain et plus engagé sur la pente de la généralisation, use des mêmes tenants pour parvenir aux mêmes aboutissants, à savoir cette définition du pays que Foncin fait sien dès 1885 (Passy, 1857-58). Entre sphères locales et nationales de production du savoir, entre les années 1850 et l'ouverture du Congrès de Bergerac, l'on peine à suivre le cheminement du pays dans la pensée géographique. Vraisemblablement, Foncin a joué un important rôle de relais, puisque, à n'en pas douter, ses années bordelaises (1869-1879) l'ont amené à croiser et à apprécier Victor Raulin. Si ce n'était le cas, le premier volume du *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux* ne s'ouvrirait certainement pas sur un article du géologue girondin (Raulin, 1874/75).

Quoi qu'il en soit des méandres de sa diffusion, le concept de pays doit en fin de compte tout au nom. C'est à lui que revient de faire le lien entre le passé et le présent, la nature et la culture, les lieux et les gens. La ténuité, la fragilité de ce lien n'échappent pas à Foncin qui n'a de cesse de le renforcer. Ni géologue, ni ethnographe, le géographe met au service du pays ses talents et son autorité d'historien pour venir au secours des « géologistes » d'hier et accréditer leur foi dans le nom et dans sa capacité à incarner la permanence du pays à travers les âges : « Le pays a survécu à tout, affirme le disciple de Clio, (...) il subsiste dans tout l'éclat encore neuf de son ancienneté. Sous les caprices des délimitations les plus contradictoires, il a maintenu ses frontières presque aussi visibles qu'aux anciens âges » (Foncin, 1898 : 32). A l'occasion de la conférence qu'il présente en 1903 dans le cadre du Collège libre de Sciences sociales, Foncin s'adonne plus particulièrement à cet exercice de bétonnage qui consiste à passer en revue les grandes périodes historiques (la colonisation romaine, le Moyen-Âge, l'époque monarchique, la Révolution) et à montrer que le pays couve toujours sous les divisions propres à chacune. Et si l'auteur doit convenir qu'au fil des siècles, les *pagi* se superposent de moins en moins aux limites administratives, mouvantes, les pays sont toujours et encore là, non plus confondus avec l'une ou l'autre de ces innombrables divisions, mais « dans la mémoire de la nation », dans le langage usuel, et sur les cartes officielles, autrement dit dans les noms. « Encore les pays, toujours les pays. Les pays, loin

d'ajouter à la confusion générale, éclairent le visage de la France de leurs noms lumineux ». (Foncin, 1903 : 18-19). Plus vivants que jamais, les pays le sont d'autant plus indiscutablement et authentiquement qu'ils n'ont jamais vraiment cessé de l'être.

La force de conviction de Foncin et, plus généralement, de tous les géographes, qui comme lui, s'emploient à promouvoir le pays, se vérifie dans une certaine mesure auprès des historiens de l'Antiquité chez qui s'observe un curieux effet tautologique. Acquis à l'idée d'une réincarnation du *pagus* dans le pays, les spécialistes de la Gaule, à commencer par Camille Jullian, la reprennent volontiers à leur compte :

« La plupart de ces domaines existent toujours et forment les territoires des « pays » de France. Voyez, du mamelon qui porte la ville de Senlis, ces champs qui s'étalent auprès, ces villages disséminés au milieu d'eaux, ces bois qui ferment l'horizon, et, à leur voisinage, ces hautes collines droites comme des sentinelles : là habitait et travaillait, trois mille ans en arrière de nous, une tribu agricole qui, aux mêmes places, avait ses hameaux, ses forteresses, son marché central, ses blés et ses lins. Des caps de l'Armorique aux sommets des Alpes, nos vieux « pays » sont les héritiers directs des tribus ligures : et le pays de Buch, enserré par les pinèdes autour du Bassin d'Arcachon, et la Maurienne allongée sur les deux rives de son torrent, et l'Auxois groupé autour de sa colline sainte d'Alésia, et le Perthois de Champagne aux riches cultures, et le dévot pays de Monbéliard dans le rayonnement du lieu sacré de Mandeuire, et le Blayais girondin, qui oublie en dominant le fleuve les marais et les landes qui le rétrécissent » (Jullian, 1922 : 111).

Ce faisant, l'idée que « les *pagi* subsistent encore », que « les souvenirs et les affections du peuple des campagnes y restent obstinément attachés », que « ni les Romains, ni les Germains, ni la féodalité n'ont détruit ces unités vivaces, dont les noms mêmes ont traversé les âges jusqu'à nous » (Fustel de Coulanges, 1890-92 : 160) est trop récurrente pour ne pas nous inviter à soupçonner une inclinaison à conformer la définition du *pagus* à celle du pays. Et en effet, il apparaît que, dans le détail de l'argumentation, la référence lancinante au présent des pays se double d'un mimétisme rhétorique qui ne laisse de surprendre. Jullian soutient ainsi, outre que « le territoire d'une tribu était d'abord parfaitement délimité, (...) par les conditions du sol (...) et coïncidait avec une des petites régions naturelles » (Jullian, 1914 : 16-17), que « les hommes de la tribu (...) tiendront de la vie propre de leur sol une existence particulière, de nouvelles raisons de se rapprocher et de s'entendre, des habitudes et des traditions physiques, plus fortes que les souvenirs religieux » (*ibid.* : 18). Où l'on retrouve bien l'idée d'une unité de nature et de culture, appliquée à un *pagus* de toute l'éternité, non pas survivant comme l'est le pays, mais appelé à survivre. Symétriquement inverse au réflexe du géographe qui se

tourne vers le passé du *pagus*, l'invocation du présent du pays se double en toute logique d'une prospective des noms : « Et souvent, les noms de ces pays d'aujourd'hui demeurent ceux que portaient leurs tribus à l'époque gauloise » (*ibidem*). Ainsi les historiens prêtent-ils moins aux géographes leurs *pagi* qu'ils ne leur empruntent leur pays, de sorte qu'au final, on ne sait plus trop qui détermine l'autre. Si, dans l'ordre chronologique et logique, le *pagus* est l'ancêtre du pays, d'un point de vue historiographique et rhétorique, le pays est le patron dont se servent les historiens pour tailler et bâtir leur *pagus*. *Pagi* - pays : nous sommes bien en terre de tautologie. Pour autant, le pays ne fait pas seulement l'affaire des historiens de la Gaule pour qui il scelle l'acceptation de cette entité qu'est le *pagus* qu'ils entendaient jusque là diversement, soit comme synonyme de tribu, soit comme synonyme de territoire, certains sophistiquant leur interprétation en arguant du passage d'un sens à l'autre après la conquête romaine. Au-delà du petit cercle des antiquisants, le pays suscite une large adhésion dont témoigne, outre la fascination qu'il exerce, transversalement, sur différentes disciplines, son absorption dans la rhétorique idéologique d'alors.

Les pays politiques

Le petit pays apparaît en fait très nettement comme la petite patrie par excellence, comme ce local parfaitement intégré dans le national que célèbre diversement la III^{ème} République. L'on ne saurait perdre de vue qu'en ces dernières décennies du XIX^{ème} siècle, national et local, plus que jamais solidaires dans les mots et dans les têtes, participent d'une nouvelle définition politique de la France, fondée sur l'idée d'un rassemblement harmonieux de tous les éléments nécessaires au bonheur humain. Le véritable trésor de la France ne réside pas dans sa prétendue suprématie en matière militaire, économique ou culturelle, mais bien plutôt dans le mélange des formes, des climats, des ressources naturelles, en un mot dans la diversité de son territoire national, étant entendu que la diversité en question ne saurait signifier émiettement, déséquilibre et division : le spectre de la désintégration et de la désunion s'efface derrière l'image de l'harmonie, et même de la complémentarité, entre toutes les parties de la France. L'image de cette conjonction harmonieuse habite force textes produits à cette époque et sans conteste les manuels scolaires en constituent les occurrences les plus explicites et abouties (Thiesse, 1997). Mais c'est en particulier dans l'introduction de ce grand œuvre qu'est le *Tableau de la géographie de la France*, que la déclinaison du motif arbore les contours du pays. Là, en ces pages qui ont fait date, Vidal de la Blache explique que les « pays sont situés, les uns par rapport aux autres, de façon à pouvoir recourir aux offices d'un mutuel voisinage. Le bon pays est tout au plus à quelques jours de marche du pays plus déshérité, dont l'habitant a besoin d'un supplément de gain

et de subsistances. Celui-ci peut trouver à sa portée les ressources qu'en d'autres contrées il faudrait aller chercher bien loin, avec moins de certitude, avec plus de risques » (Vidal de la Blache, 1903 : 15). La possibilité de migrer saisonnièrement ou définitivement, de commercer (marchés, foires), de s'amuser (fêtes), autrement dit la « ventilation salubre » entre les pays, contribue à ce prodige d'harmonie qu'est la France.

Dépeint sous les traits d'un merveilleux mélange de formes, de climats, de ressources naturelles le territoire de la nation apparaît par ailleurs à l'image des divisions dont il est la somme. En d'autres termes, la petite patrie, quelle que soit son échelle, non seulement ajoute à la diversité et à l'autosuffisance nationales, mais aussi se définit comme un modèle réduit de la grande patrie, conformément à cette « construction en matriochkas » des espaces, pour reprendre l'heureuse expression d'Anne-Marie Thiesse (Thiesse, *op. cit.* : 24), qui se met alors en place. Par conséquent, les petits pays ne peuvent donc que résumer la France et Pierre Foncin n'est pas le dernier à le proclamer : « C'est un beau nom que celui de pays et de paysans. Il n'y a rien de plus ancien, de plus vraiment géographique et par conséquent de plus vénérable que le pays. Chaque pays est un berceau sculpté par la nature, doté par elle d'un charme particulier et d'un parfum vivant. Chaque pays est le creuset d'un peuple en miniature que la communauté des besoins et des ressources, puis des traditions, des souvenirs et du langage, enfin des devoirs, a lentement organisé. Pour tout dire, c'est la petite patrie dans la grande » (Foncin, 1904).

L'on se gardera de négliger cet autre avantage rhétorique que présente le pays, à savoir son fondement en histoire qui permet de créditer l'harmonieuse diversité de la France d'un supplément de miracle, celui d'une profondeur temporelle sans pareille. Les textes de Camille Julian mettent particulièrement bien en scène la possible transposition de cette rhétorique dans les temps les plus reculés. Sous sa plume, la diversité des *pagi* coexiste avec l'idée d'une grande patrie gauloise, d'une unité que préfigurent la langue, les échanges commerciaux, les alliances matrimoniales, les rapports de clientélisme. Julian convient que cette idée s'est vue contrariée dans sa réalisation par la conquête romaine, mais l'intention y était, et il en voit clairement la preuve dans la conjuration des tribus gauloises autour de Vercingétorix. « Trois millénaires et peut-être davantage pour l'histoire de ces pays de France, c'est une des beautés de notre destin que, présentant déjà à son origine l'image de l'unité, il offre aussi dans le détail l'image des terroirs qui s'unissent en cette unité. L'existence, à la base de notre vie commune, de ces sociétés rurales, leur persistance à travers les âges, voilà une des causes les plus profondes de notre solidité comme nation » (Julian, 1922 : 111-112).

A un moment où les projets de réorganisation administrative de la France se multiplient ici et là — la liste qu'en donne Charles-Brun (1911) dans *Le régionalisme* est longue de vingt-deux projets — les pays s'imposent pour certains, et pour Foncin en particulier, comme la solution idéale. Outre la double légitimité que lui confère son fondement en nature et en culture, il s'agit d'une division neuve, en ce sens qu'elle ne doit rien à l'Ancien Régime, sans pour autant que lui fasse défaut une légitimité historique. Une légitimité en l'occurrence idéologiquement correcte, dans la mesure où elle renvoie à ce passé par ailleurs célébré de la Gaule et des Gaulois (Pomian, 1992). Pierre Foncin en a ainsi fait la pierre angulaire de son projet de réforme administrative. Déjà en 1885, il suggérait un « retour » à ces divisions territoriales, se demandant « si le répertoire de ces pays, une fois méthodiquement dressé, ne recevrait point par la force des choses (...) quelque application utile, même dans le domaine administratif ou politique » (Foncin, 1885 : 503), avant de soumettre son projet de réforme en 1898.

Son apologie des pays va de pair avec une stigmatisation des divisions alors en vigueur. La commune, trop grande ou trop petite, et en superficie, et en population, fait l'objet de règles qui ne tiennent pas compte de cette disparité avérée. Quant aux départements, trop petits et trop faibles, ils n'ont rien à envier aux cantons, « divisions territoriales arbitraires et médiocres » (Foncin, 1898 : 29). Et Foncin de s'ériger contre « l'ordonnance générale des divisions du territoire » (Foncin, 1903 : 24) qui sert « d'armature à une centralisation qu'on peut qualifier de despotique », et précise-t-il, « l'armature est d'acier bien trempé ». Seul l'arrondissement trouve grâce à ces yeux. Et pour cause ! Il y reconnaît la division la plus proche du pays, ne serait-ce qu'en vertu du nombre de ses occurrences, 362, qui approche celui des pays. Certes, il en est qui s'avèrent plus grands, d'autres plus petits que les pays correspondants, mais, estime-t-il, « sauf ces deux genres d'exceptions, dans la grande majorité des cas, il est assez facile d'identifier *grosso modo* les arrondissements aux pays » (Foncin, 1898 : 36), et l'« on peut même ajouter qu'en beaucoup de cas l'arrondissement est une sorte de pays rectifié, mieux adapté aux conditions de la nouvelle existence » (*ibid.* : 38).

Cet arrondissement / pays pourrait fonctionner comme un syndicat des cent communes qui la composent : « Son assemblée locale, formée de délégués de cent communes, sera autre chose qu'un conseil municipal rural, autre chose qu'un conseil d'arrondissement quasi-officiel ; il représentera non seulement des intérêts spéciaux mais des idées originales, il administrera librement les affaires locales, et cette administration sur place, contrôlée seulement par un représentant du pouvoir central, sera moins dispendieuse, mieux informée, plus simple et plus expéditive que celle des bureaux d'une préfecture et de plusieurs ministères » (*ibid.* : 73). Les départements supprimés, il s'agit ensuite d'intégrer

ce pays dans un ensemble plus large, la région, qui, à lire Foncin, n'est rien d'autre qu'un « super pays ». Il doit en effet réunir « des pays semblables par le climat, la constitution géologique, le relief, l'orientation, les productions naturelles, la race, les mœurs et l'histoire » (*ibid.* : 40). Au nombre de trente-trois, ces entités régionales gagneraient à approcher la configuration des provinces d'Ancien Régime, ce retour *a priori* incongru au passé se justifiant, aux yeux de l'historien, du fait d'une adéquation suffisamment avérée des provinces aux divisions naturelles. Le gouvernement de ces régions serait confié à des conseils régionaux, « petits parlements administratifs » (*ibid.* : 75), formés des délégués de tous les pays de la région.

Ces propositions de Foncin, en faveur d'un « fédéralisme administratif », loin d'être isolées, n'en demeurent pas moins originales du fait de l'importance qu'elles accordent aux pays. Un accueil plutôt favorable semble leur avoir été réservé, ce qui a pu amener à prêter à Foncin de fortes accointances avec la Fédération régionaliste française (Berdoulay, *op. cit.*). Certes, l'on ne peut nier qu'un rapprochement ait eu lieu entre le géographe et l'organisation de Charles-Brun : son nom est « par acclamation adjoint à la liste du Comité de la FRF », et c'est « sous les auspices de la FRF » qu'il présente, au Collège libre des Sciences sociales, sa conférence *Régions et pays*, dont la publication est prise en charge par la même FRF, à Toulouse, aux éditions de la Société provinciale d'éditions. Mais tout cela survient la même année, en 1903, et l'on ne saurait en déduire d'autres formes d'implications pour Foncin, pas plus en 1903 que par la suite. Et même si *L'Action régionaliste* rend compte de ses publications, en cite des extraits, jamais Foncin ne fait paraître quoique ce soit dans la revue de la FRF. Il ne participe pas davantage aux activités de la Fédération, et l'on chercherait en vain traces de cette participation dans les archives du mouvement, conservées au MNATP. Et si Foncin n'est pas plus engagé dans la FRR, la réciproque est aussi vraie, en ce sens que la Fédération se détourne très vite de la solution des pays, pour lui préférer la région de Vidal de la Blache et les propositions de réforme administrative que celle-ci inspire. Le rapprochement, seulement provisoire, avec les milieux régionalistes laisse ainsi entrevoir, sur le plan politique, ce qu'il en est par ailleurs sur le plan scientifique, à savoir l'éphémère communauté de point de vue avec les vidaliens. Cependant, régionalistes et École française de géographie ne forment pas tout l'auditoire de Foncin. D'autres, historiens et sociologues, ont également succombé, à un moment ou un autre, à la séduction de ces pays. Sont-ils pour autant parvenus à surseoir à leur effacement dans l'horizon savant ?

Les pays scientifiques

Si le pays étend son audience aussi largement dans les milieux érudits d'alors, il le doit à sa polyvalence. Ne concilie-t-il pas toutes les traditions géographiques, à savoir la géographie « traditionnelle », entendons historique, la géographie physique et la géographie humaine naissante sous l'égide de Vidal de la Blache ? En somme, le pays constitue un local tout autant idéal, puisque triplement évident (histoire, nature, culture), que total. Territoire de toutes les coïncidences, il intéresse de fait la majorité des disciplines des sciences humaines, qui, à un moment ou à un autre, finissent par l'adopter. Bien qu'ils s'en soient détournés assez vite au profit de la région, les géographes n'ont pas totalement renoncé au pays qui, plus ou moins clandestinement, hante leurs travaux. Ainsi, comme le pointe à juste titre Marie-Vic Ozouf-Marignier, les grandes thèses associées à l'essor de l'École française de géographie (Demangeon, 1905 ; Blanchard, 1906 ; Vallaux, 1907 ; Vacher, 1908 ; Sion, 1909 ; etc.) décomposent-elles volontiers les régions étudiées en pays, tandis que les *Annales de Géographie* proposent dans chacune de leur livraison une ou plusieurs monographies consacrées à ces mêmes pays (Ozouf-Marignier, 2003).

Du côté de l'histoire, c'est par la porte de la synthèse et de la psychologie historiques que le pays se fraye un chemin. Notons que si sa polysémie l'y prédispose, l'on ne saurait pour autant sous-estimer le rôle et l'efficacité de Foncin à le faire « passer » d'une discipline à l'autre, non moins, du reste, que les assauts d'une sociologie durkheimienne particulièrement critique. Appelés à faire front commun avec la géographie, les historiens défendent alors l'idée d'une histoire qui n'oublie ni « le rôle des individus à côté des structures » ni « la nécessité de limiter la taille des objets sociaux choisis » (Mucchielli, 1997 : 89). « Que des esprits capables de recueillir le détail et d'embrasser les ensembles s'attachent à des individualités historiques moins énormes, moins écrasantes, mieux définies parfois que les peuples : c'est une œuvre qui vaut d'être recommandée », considère Henri Berr (Berr, 1900 : 2). Ce parti pris théorique et méthodologique ouvre la voie aux pays et leur apôtre le plus fervent ne saurait laisser passer pareille opportunité de les y engager. Ainsi Foncin propose-t-il dans le premier volume de *La Revue de Synthèse historique*, son « avant-projet » d'enquête : « Je souhaite de tout mon cœur qu'une grande enquête s'ouvre sur les vieux pays de France, qu'elle soit entreprise dans les meilleures conditions possibles, qu'elle soit placée sous les auspices des autorités géographiques les plus compétentes et qu'elle aboutisse. L'important n'est pas qu'elle se fasse partout à la fois et tout de suite, mais qu'elle commence et qu'elle soit mise en train, d'après un programme réfléchi et fécond » (Foncin, 1900a : 19-20).

C'est dans le cadre du Collège libre des Sciences sociales qu'il reprend et précise le programme esquissé en 1900 pour le décliner en cinq questions : « 1°) Connaissez-vous un (ou des) pays ayant gardé conscience de son originalité et de son ancienne existence autonome ? Le nommer, le délimiter, au moins approximativement. 2°) Concorde-t-il avec un arrondissement actuel ? et dans quelle mesure ? 3°) Dans quelle proportion a-t-il été modifié par les phénomènes historiques ou politiques ? 4°) Dans quelle mesure les conditions économiques modernes ont-elles modifié les rapports des pays entre eux dans une même région ? 5°) De quelle façon pourrait-on fédérer entre eux plusieurs pays pour constituer une région homogène ? » (Foncin, 1903 : 31). Porté par son élan prosélyte, Foncin poursuit ainsi, dans les rangs des sociologues encore imperméables à la *doxa* durkheimienne, son œuvre de conversion au pays. Les leplaysiens ne l'ont cependant pas attendu et, depuis quelques années déjà, recourent aux pays. D'abord parce qu'acquis à l'idée que le sol, autant que la profession, constitue un critère fondamental de différenciation, susceptible de rendre compte de la diversité des sociétés humaines, du double fait de sa naturalité et de sa permanence (Ozouf-Marignier, *op. cit.*). Ensuite, le fait que puisse lui être associée l'idée d'une société complète, c'est à dire, leplaysiennement parlant, des relations de travail, de propriété, de religion, de voisinage, d'association, de vie publique, finit par imposer le pays dans l'horizon théorique et méthodologique de ces sociologues. De manière plutôt informelle dans un premier temps, le recours au pays prend un caractère plus systématique dès 1893, date à laquelle Edmond Demolins se met en tête de dresser la carte sociale du monde. Il lance alors auprès des lecteurs du *Mouvement social* un appel à contribution qu'il réitère, en 1906, dans *la Science sociale* et qu'il articule, tout en l'argumentant et l'illustrant, autour de quatre questions principales : « 1°) Quelles sont la dénomination, l'étendue et les limites géographiques de votre pays ? 2°) Quelles sont les conditions de lieu qui caractérisent votre pays ? 3°) Quels sont les principaux travaux développés par ces conditions du lieu ? 4°) En quoi ces conditions de lieu et de travail influencent-elles l'état social du Pays ; en quoi le différencient-elles des pays circonvoisins, de manière à en former une unité distincte et un type à part ? » (Demolins, 1906). Accueillies, selon le moment, soit par *Le Mouvement social*, soit par *la Science sociale*, et lorsque leur volume le justifie dans la collection de la Bibliothèque de Science sociale, les monographies produites à la suite de ces appels témoignent du succès du pays auprès du mouvement leplaysien.

Ce faisant, quoi qu'il en soit de la coloration ou géographique, ou historique, ou sociologique des différentes approches des pays, la transversalité transpire de toute tentative monographique. Véritable invite à la polygraphie, le pays donne à celui qui le prend pour objet le prétexte d'une écriture exhaustive du local, ce qu'illustre éloquemment le texte que Foncin lui-même consacre au pays des Maures et de l'Estérel. Géologie, climat, hydrologie, flore, faune, agriculture,

chasse, pêche, élevage, préhistoire, histoire, démographie... aucun aspect n'est omis (Foncin, 1900b ; 1910). De ce point de vue, la monographie de pays abonde dans le sens d'une tradition érudite encore encline à produire ce type de feuilletage qui, du reste, peut dépasser le simple projet scientifique jusqu'à prendre une tonalité autobiographique (Sagnes, à paraître).

Dans tous les cas, quelle que soit la diversité de contenu des monographies, le pays s'offre à l'analyse comme le terrain tout trouvé, le cadre parfait, la bonne unité d'observation. La manière dont ces savants, au tournant du siècle, abordent les pays n'est cependant pas réductible à de simples choix méthodologiques. Plus qu'un territoire à la bonne taille, le pays, conjonction de toutes les évidences, fait figure de « grain fondamental de la structure sociale » (Ozouf-Marignier, *op. cit.* : 21), en ce sens qu'il détermine les faits soumis à l'analyse. L'on ne saurait trop souligner cette dimension paradigmatique du pays que les disciplines retraduisent dans leurs concepts et habillent de leur vocabulaire propre. Ainsi, sous la plume des vidaliens, à une contrée donnée, en l'occurrence et pour un temps le pays, correspond un « genre de vie » particulier (à savoir des modes d'habitation, des modes d'exploitation, des façons de se nourrir, de s'habiller, de parler), à cette nuance près que les hommes peuvent à leur tour agir sur le milieu, réciproque que les exégètes du Vidalisme, à commencer par Lucien Febvre, ont appelé le possibilisme. Dans la géographie vidalienne, le pays rend donc compte, outre de la combinaison des faits physiques et humains et de l'influence réciproque des uns sur les autres, des différences observables, d'un pays à l'autre. Edmond Demolins, reformule l'idée en termes sociologiques. Le pays doit rendre raison successivement, et ce, dans un rapport de cause à effet, des conditions de lieu, autrement dit des ressources naturelles, des conditions de travail, ou si l'on préfère, du type économique, et, en dernier lieu, du type social spécifique (les formes de la propriété, les habitudes et les mœurs de la famille, l'éducation des enfants, le mode d'existence matériel, le patronage de la classe ouvrière, les cultures intellectuelles, la religion, la vie publique, l'émigration). Relative, la nouveauté du propos réside en fait dans la généralisation d'une démarche éprouvée précédemment, mais cantonnée à des territoires particuliers, en l'occurrence les marais, les îles, les montagnes. Chez les uns et autres, la mise en œuvre du paradigme déterministe ne fait sens que dès lors que la science des pays vise l'exhaustivité et procède par comparaison, comme elle s'y emploie dans le cadre des projets d'enquêtes systématiques. D'ampleur plus ou moins démesurée, ceux-ci ambitionnent l'établissement la « carte sociale du monde » (Demolins, *op. cit.* : 1), ou plus modestement, sous la houlette de Foncin, l'érection d'« un temple de la France et de ses régions » (Foncin, 1900a : 15). L'échelle en réalité importe peu ; il s'agit d'opérer, par addition et par comparaison, afin, au bout du compte, de mettre en lumière le déterminisme du lieu.

Aussi grands soient-ils, les espoirs théoriques et méthodologiques que les sciences humaines fondent dans les pays ne font pas long feu dans un contexte plus que jamais ouvert à la critique. Déjà en 1901, un an à peine après la publication de Foncin dans la *Revue de Synthèse historique*, l'historien Paul Lorquet porte un coup au pays, en partant d'un constat d'échec : « Nous voulons concilier les données de la géographie et de l'histoire et nous ne le pouvons que trop rarement » (Lorquet, 1901 : 19). L'histoire, explique-t-il, réunit ou sépare en d'« artificiels assemblages » des territoires, et ce « en dépit de la géographie » (*ibid.* : 24). En conséquence, soit « l'histoire commune a triomphé de la géographie diverse » (*ibid.* : 28), soit, à l'inverse, « l'histoire a diversifié la géographie uniforme » (*ibid.* : 29). Il écarte, de fait, toutes, ou presque, les divisions héritées de l'histoire : les fiefs du Moyen-Âge, d'une « papillonnante bigarrure » (*ibid.* : 21), les provinces d'Ancien Régime, les départements et arrondissements plus géométriques que géographiques ou historiques, et même les pays, ce bien que dans leur cas, la distorsion entre les limites historiques et les limites géographiques apparaissent à un moindre degré. Il en conclut qu'« il faut se résoudre à consacrer une étude spéciale à chaque morceau de la terre de France, si minime soit-il », ville, village, sachant que « la commune elle-même, ville ou village n'est pas toujours la cellule indivisible » (*ibid.* : 31). Lorquet « descend » donc encore et aboutit au quartier comme bonne unité d'observation pour l'historien. A son tour, Henri Berr met en cause la belle ordonnance de la France et de l'histoire imaginée par Foncin. S'il n'abandonne pas le programme de géographie historique et psychologique annoncé dans la première livraison de la *Revue de Synthèse historique*, il renonce au pré-découpage en pays, ou du moins doute-t-il sérieusement de sa pertinence : « Nous ne nous sommes pas préoccupé de faire un sectionnement préalable, — par régions naturelles ou historiques. Ce qui peut sembler rationnel aurait été, en réalité, arbitraire. C'est à chacun de nos collaborateurs, par son travail même, à justifier la détermination de son sujet » (Berr, 1903 : 180). Résultat et non plus préalable de l'étude, le pays n'est plus, de fait, qu'une échelle possible parmi d'autres pour la fabrique de l'histoire psychologique. Significativement, la collection dans laquelle paraissent, chez Léopold Le Cerf, les monographies (Barrau-Dihogo, 1903 ; Charléty, 1904 ; Kleinclausz, 1905 ; Febvre, 1905 ; Villat, 1908 ; Calmette, Vidal, 1909 ; Prentout, 1910 ; Pfister, 1911 ; Bloch, 1912) inaugurées par les considérations de Berr, s'intitule « Régions de France ». L'histoire prend ainsi congé des pays.

La géographie vidalienne lui emboîte le pas, ou plus exactement l'accompagne, voire même la précède. On nous opposera que « Les pays de France » (Vidal de la Blache, 1904), article paru dans *La Réforme sociale*, développe une approche des pays très voisine de celle de Foncin. Mais déjà en 1889, Le chef de file de l'École française de géographie ne manifeste qu'une foi timide et prudente dans le pays, qu'il considère alors non pas vraiment pour lui-

même, mais comme une commodité pédagogique pour les enseignants, comme une division à partir de laquelle il peut être aisé de former le regard et le sens de l'observation des élèves (Vidal de la Blache, 1889). Dès cette époque, il exclut de structurer en fonction des pays l'enseignement de la géographie de la France, cela en raison des problèmes de délimitation que pose cette division du territoire et du trop grand nombre de ses occurrences. A partir de 1908, l'approche vidalienne diverge plus franchement encore. Dans sa thèse *Régions naturelles et noms de pays. Étude de la région parisienne*, Lucien Gallois déconstruit cet idéal de coïncidence entre un système de désignations populaires et un système de régions naturelles stables. Il ne manque pas d'arguments, à commencer par celui de l'origine variable des noms dits « de pays » : ceux-ci peuvent tout aussi bien ressortir à des créations récentes et savantes, œuvres de lettrés ou de cartographes, réemplois de noms historiques ou néologismes motivés par la promotion touristique. Le disciple de Vidal de la Blache fait également remarquer que les représentations graphiques ne sont pas sans effets, soit que ces dernières fixent des limites à des désignations floues dans l'usage, soit qu'elles procèdent à l'extension ou au rétrécissement d'un territoire, soit encore qu'elles confondent des désignations relevant d'échelles de territoires différentes. Enfin, explique le géographe, il arrive que les contours administratifs parviennent à modeler la perception d'un territoire, cela en dépit du découpage géographique. Comment le bel édifice définitionnel érigé par les « géologistes » du milieu du siècle pourrait-il résister à tant d'assauts ? Le pays s'efface ainsi de l'horizon des géographes pour laisser place à une nouvelle division, qui, à bien des égards, arbore des airs d'antithèse. Loin de se confondre avec le terroir et le territoire de toute éternité du paysan enraciné, la région, c'est d'elle qu'il s'agit, intègre si bien les mouvements de la modernité qu'elle se définit comme un espace d'échanges, structuré autour d'une métropole et dotée d'une spécialisation économique. Le destin scientifique du pays sous la III^{ème} République est en définitive celui d'une unanimité paradoxalement aussi large qu'éphémère, ce qu'illustre bien par ailleurs le nomadisme du projet d'enquête de Foncin, successivement soumis aux historiens et aux sociologues.

Dans l'histoire des pays, le « moment Foncin » qui, du Congrès de Bergerac en 1885 à la publication en 1910 chez Colin de la monographie *Les Maures et l'Estérel*, n'embrasse pas moins de vingt-cinq années, permet de saisir, d'adoptions en abandons, de trahisons en redéfinitions, un destin en forme de gloire avortée. L'on pourrait en première analyse imputer à l'inflexion politique donnée aux débats aussi bien l'irrésistible ascension que la dérive précipitée du pays, sauf qu'il ne s'agit pas tant de corruption rhétorique que de résonances prévisibles en un temps où l'engagement politique du savant participe de l'institutionnalisation des disciplines et de la spécification des démarches épistémologiques et des objets de celles-ci. Et de fait, les alliances théoriques scellées autour pays (Foncin et le Collège libre de Sciences sociales, Vidal de la

Blache et la *Réforme sociale*) cèdent d'autant plus aisément qu'elles se révèlent, idéologiquement parlant, contre-nature. Le mouvement d'individuation des disciplines trouve ses limites dans le consensus politique d'une histoire, d'une géographie et d'une sociologie durkheimienne suffisamment conscientes de la réalité et du présent des sociétés pour abandonner le pays aux leplaysiens et identifier son recours à quelque réflexe nostalgique et réactionnaire. De fait, Foncin le républicain ne s'obstine pas et, sans jamais renier sa foi dans le pays, se tourne vers d'autres combats.

Références bibliographiques

Sources :

- BARRAU-DIHIGO Louis, 1903, *La Gascogne*. Paris : Léopold Cerf.
- BERR Henri, 1900, « Sur notre programme », *Revue de Synthèse historique*, T. 1, n°1, pp. 1-8.
- BERR Henri, 1903, « La synthèse des études relatives aux régions de la France », *Revue de Synthèse historique*, T. VI, n° 17, pp. 166-181.
- BLANCHARD Raoul, 1906, *La Flandre. Étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*. Paris : Armand Colin.
- BLOCH Marc, 1913, *L'Île de France, les pays autour de Paris*. Paris : Léopold Cerf.
- CALMETTE Joseph, 1909, *Le Roussillon*. Paris : Léopold Cerf.
- CHARLES-BRUN Jean, 1911, *Le régionalisme*. Paris : Bloud.
- CHARLETY Sébastien, 1904, *Le Lyonnais*. Paris : Léopold Cerf.
- CUVIER Georges, 1861, « Éloge historique de Werner lu le 16 mars 1818 », *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut de France*, Tome 2. Paris : Firmin-Didot frères, fils, pp. 113-134.
- DEMANGEON Albert, 1905, *La Picardie et les régions voisines, Artois, Cambrésis, Beauvaisis*. Paris : Armand Colin.
- DEMOLINS Edmond, 1906, « Enquête sociale sur la circonscription régionale élémentaire, "le pays" », *La Science sociale*, pp. 1-16.
- DEPPING Guillaume, 1881, « La Société de Géographie commerciale de Bordeaux », *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 7, pp. 249-259.
- DUFRENOY Ours Pierre Armand Petit, ÉLIE de BEAUMONT Jean-Baptiste Armand Louis Léonce, 1841, 1848, 1873, *Explication de la carte géologique de la France*, 3 vol., Paris.
- FEBVRE Lucien, 1905, *La Franche-Comté*. Paris : Léopold Cerf.
- FONCIN Pierre, 1885, « Discours au Congrès régional de Bergerac », *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux*, pp. 501-504.
- _____ 1898a, « Les pays de France. Projet de fédéralisme administratif », *Revue de Paris*, vol. 2, pp. 737-767.
- _____ 1898 b, *Les pays de France. Projet de fédéralisme administratif*. Paris : A. Colin.
- _____ 1900a, « Introduction à l'étude des régions et pays de France », *Revue de Synthèse historique*, T. I, vol. 1, pp. 14-20.
- _____ 1900b, « Un vieux pays de France. Les Maures et l'Estérel », *Revue de Paris* (15 juillet), pp. 310-342.
- _____ 1903, *Régions et pays*, Conférence au Collège libre des Sciences sociales le 21 février 1903. Toulouse : Société provinciale d'édition.
- _____ 1904, « Discours à la distribution des prix du Lycée Hoche », *L'Action régionaliste*, 11.
- _____ 1910, *Les Maures et l'Estérel*. Paris : Armand Colin.

- FUSTEL DE COULANGES Numa-Denis, 1890-92, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Revue et complétée par Camille Jullian, T. I, *La Gaule romaine*. Paris : Hachette, (réédition de Fallois, 1994).
- GALLOIS Lucien, 1908, *Régions naturelles et Noms de pays. Étude de la région parisienne*. Paris : A. Colin.
- JULLIAN Camille, 1922, *De la Gaule à la France. Nos origines historiques*. Paris : Hachette.
- KLEINCLAUSZ Arthur, 1905, *La Bourgogne*. Paris : Léopold Cerf.
- LORQUET Paul, 1901, « Quels cadres choisir pour l'étude psychologique de la France ? », *Revue de Synthèse historique*, T. II, vol. 4, pp. 18-33.
- OMALIUS D'HALLOY Jean-Baptiste-Julien d', 1844, « Note sur les divisions géographiques », *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles*, T. IX, pp. 197-213.
- PASSY Antoine, 1832, *Description géologique du département de la Seine inférieure*, Impr. Nicéas Périaux, ouvrage imprimé par ordre de l'Académie royale des Sciences. Rouen : Belles-Lettres et Arts de Rouen.
- _____ 1857-58, « Essai sur les limites naturelles de la France », *Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure*, 3ème série, V, pp. 129-150.
- _____ 1874, *Description géologique du département de l'Eure, avec un appendice contenant des notes sur l'orographie, l'hydrographie, la géologie, l'agriculture, l'industrie et la botanique de chaque commune*. Évreux : Impr. C. Hérissey.
- PFISTER Christian, 1912, *La Lorraine*. Paris : Léopold Cerf.
- PRENTOUT Henri, 1910, *La Normandie*. Paris : Léopold Cerf.
- RAULIN Victor, 1847, « Mémoire sur la constitution géologique du Sancerrois (Partie septentrionale du département du Cher) », *Mémoires de la Société géologique de France*, 2ème série, T. II.
- _____ 1852, « Essai d'une division de l'Aquitaine en pays », *Actes de l'Académie de Bordeaux*, pp. 401-436.
- _____ 1858, *Statistique géologique du département de l'Yonne*, Auxerre, Paris, XVI.
- _____ 1859, *Notes géologiques sur l'Aquitaine (plaine du Sud-Ouest de la France)*. Bordeaux : P. Chaumas.
- _____ 1874/75, « Note sur un aperçu de la carte géologique du département de la Gironde », *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, pp. 1-16.
- _____ 1874/88/97, *La statistique géologique et agronomique du département des Landes*, 1ère et 2ème partie. Mont-de-Marsan : Impr. Delaroy ; 3ème partie. Verdun : Impr. L. Laurent fils.
- SION Jules, 1909, *Les paysans de Normandie orientale. Pays de Caux, Bray, Vexin normand, Vallée de la Seine*. Paris : Armand Colin.
- VACHER Antoine, 1908, *Le Berry. Contribution à l'étude géographique d'une région française*. Paris : Armand Colin.
- VALLAUX Camille, 1907, *La Basse-Bretagne. Étude de géographie humaine*. Paris : Société nouvelle de librairie et d'édition.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, 1888, « Les divisions fondamentales du sol français », *Bulletin littéraire*, vol. 2, 1, pp. 1-7 et 2, pp. 49-57.

_____ 1903, *Tableau de la géographie de la France*, Tome I de LAVISSE Ernest (dir.), *L'Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*. Paris : Hachette.

_____ 1904, « Les Pays de France », *Réforme sociale*, vol. 5, 8, pp. 333-344.

Analyses critiques :

BERDOULAY François, 1981, *La formation de l'école française de géographie (1870-1914)*. Paris : Bibliothèque nationale.

BLETON-RUGET Annie, 2002, « Les « pays » vidaliens : aménagement du territoire et espaces ruraux, entre démarches savantes et enjeux politiques », in BLETON-RUGET Annie, BODINEAU Pierre, SYLVESTRE Jean-Pierre (dir.), « Pays » et territoires. De Vidal de la Blache aux lois d'aménagement et de développement du territoire. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, pp. 27-37.

BROC Numa, 1977, « La géographie française face à la Science allemande (1870-1914) », *Annales de géographie*, pp. 71-94.

BROC Numa, 1974, « L'établissement de la géographie en France : diffusion, institutions, projets (1870-1890) », *Annales de géographie*, pp. 545-568.

CHAMBOREDON Jean-Claude, 1988, « Cartes, désignations territoriales, sens commun géographique : les "noms de pays" de Lucien Gallois », *Études rurales*, 109, pp. 5-54.

GASNIER Thierry, 1992, « Le local, un et divisible », in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, T. III, vol. 2. Paris : Gallimard, pp. 462-525.

GONZALEZ Didier, 1993, « L'idée de pays dans la géographie et la culture française au tournant du siècle », in CLAVAL Paul, *Autour de Vidal de la Blache : la formation de l'école française de géographie*. Paris : CNRS, pp. 123-129.

HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF Bernadette, CAPLAT Guy, (dir.), 1986, *Les inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique 1802-1914*. Paris : INRP / CNRS.

MUCCHIELLI Laurent, 1997, « Psychologie des peuples, races, régions et milieu social. Problèmes scientifiques et enjeux disciplinaires autour d'Henri Berr et de la *Revue de Synthèse historique* » in BIARD Agnès, BOUREL Dominique, BRIAN Éric (dir.), *Henri Berr et la culture du XXème siècle*. Paris : Albin Michel, pp. 81-110.

OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, 2001, « Engagement politique et essor de la géographie : Pierre Foncin, de Bordeaux à Douai » in BAUELLE Guy, OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic et ROBIC Marie-Claire (dir.), *Géographes en pratiques (1870-1945). Le terrain, le livre, la cité*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 105-116.

_____ 2003, « La monographie de « pays » : le conflit entre science leplaysienne et géographie autour d'un monopole (1890-1910) », *Revue d'histoire des Sciences humaines*, 9, pp. 13-35.

POMIAN Krzysztof, 1992, « Francs et Gaulois » in NORA Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire*, T. III, vol 1. Paris : Gallimard, pp. 40-105.

ROBIC Marie-Claire, 1996, « La notion de pays chez Paul Vidal de la Blache. Signification populaire et interprétation géographique » in REDON Odile (dir.), *Savoirs des lieux. Géographies en histoire*. Vincennes : Presses Universitaires de Vincennes, pp. 107-123.

ROBIC Marie-Claire, OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic, 1995, « La France au seuil des temps nouveaux. Paul Vidal de la Blache et la régionalisation », *L'Information géographique*, 59, pp. 46-56.

SAGNES Sylvie, à paraître, « Un pays exemplaire : le Razès de Jean-Louis Lagarde », *Études sociales*.

THIESSE Anne-Marie, 1997, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*. Paris : MSH.